

Situation acridienne en Algérie et dans la Région Occidentale

(Arrêtée au 23/07/2017)

Le dispositif antiacridien de surveillance et de lutte pour la phase estivale 2017 est composé de trois (03) équipes terrestres déployées au niveau des wilayas d'Adrar, Tamanrasset et Illizi.

Une activité de reproduction limitée enregistrée au niveau de la partie sud-est d'Adrar, pourrait générer de faibles effectifs acridiens solitaires durant la phase estivale mais reste sans danger.

Depuis le démarrage de la campagne estivale 2017, les opérations de prospection ont couvert une superficie de **952 ha**, se soldant par le traitement d'une superficie cumulée de **42 ha** dont **3 ha** contre le criquet pèlerin et **39 ha** contre le criquet migrateur.

Au niveau des pays de la Région Occidentale, la situation acridienne demeure calme.

Vu le faible potentiel acridien existant au sud algérien et l'absence de forte activité acridienne au niveau des pays limitrophes, la situation acridienne demeurera calme durant les mois de Juillet et Aout 2017, malgré l'installation des conditions écologiques favorables au niveau des zones de reproduction estivale.

Source (DPVCT, FAO, CLCPRO, PAYS, INPV)